

Une description du ministère diaconal

Le diacre protestant ou la diacre protestante (du grec «diakonos»: serviteur) exercent un métier (ministère) d'animation, une activité de service liturgique, administrative et caritative reconnue par les Eglises protestantes romandes comme le signe de l'amour de Jésus-Christ pour tous les êtres humains. La fonction diaconale vise à répondre à des besoins humanitaires, spirituels et personnels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des Eglises. Les diacres protestants font partie du corps ministériel de leur Eglise et participent activement à la liturgie du culte comme aux autres activités, en collaboration avec d'autres ministres (en fonction des réalités ecclésiales et locales).

Leurs principales activités consistent à:

- animer des collectivités ou des groupes (centre paroissial, foyer d'accueil, groupes de jeunes, de parents, de personnes âgées, animation de camps, de sessions ou de retraite, etc.);
- former des personnes à l'animation, à la coordination de mouvements de jeunesse, à l'enseignement biblique, à la catéchèse, à la visite et à la relation d'aide, etc.;
- diriger, administrer, gérer, accueillir (dans une institution ou dans un centre de formation et rencontre d'Eglise, un secrétariat d'Eglise, un secrétariat d'association, etc.);
- exercer la relation d'aide, former et superviser les personnes dans différents lieux (aumônerie en milieu hospitalier, médico-social, scolaire ou carcéral, aumônerie de rue ou de quartier, secours téléphonique);
- témoigner de la foi chrétienne, évangéliser dans le cadre d'organisations humanitaires ou d'Eglises;
- assurer l'animation de quartier et favoriser le développement communautaire;
- exercer sa profession en tant que témoignage chrétien;
- travailler de manière spécialisée dans les médias (journalisme, rédaction de presse, émissions religieuses radio ou TV, service de presse, moyens audiovisuels, etc.);
- exercer différentes fonctions dans les organes décisionnels des Eglises romandes.

Le ministère diaconal s'adresse à des adultes, hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes. Il requiert des compétences professionnelles ainsi que des connaissances, théologiques, ecclésiales et sociales et résulte d'une « seconde orientation » plutôt que d'un choix initial. Après leur formation, les diacres sont consacrés puis installés officiellement dans leur ministère particulier.